

# Communiqué



Alliance de la Fonction publique du Canada | Représentant 160 000 travailleurs et travailleuses

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 30 octobre 2008

## Postes Canada sur le point de déclencher la grève

**Ottawa**—Postes Canada pousse un groupe de membres de son personnel à déclencher la grève en tentant d'imposer un nouveau régime d'invalidité de courte durée qui avait été clairement rejeté par neuf employés sur dix. Les travailleuses et travailleurs sont représentés par le Syndicat des employés des postes et communications (SEPC), un Élément de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, laquelle compte 160 000 membres.

« Postes Canada a récemment signé des conventions collectives avec d'autres groupes importants de membres de son personnel et ne leur a jamais imposé un régime d'invalidité de courte durée aussi ridicule », a déclaré John Gordon, président national de l'AFPC. « Pourquoi Postes Canada veut-il l'imposer à un plus petit groupe de membres de l'AFPC? », a-t-il ajouté.

Les membres du SEPC-AFPC se sont récemment prononcés à 88 % en faveur d'un recours à la grève contre Postes Canada. C'est le plus fort mandat de grève jamais accordé par les membres à leur syndicat. Le vote de grève à l'échelle nationale a été tenu dans le cadre d'assemblées des membres entre le 1<sup>er</sup> et le 17 octobre 2008.

Postes Canada a aussi déposé une maigre augmentation de salaire de 2,25 % par année pour chaque année d'une convention de quatre ans. Le syndicat soutient qu'une augmentation de 3 % par année d'une convention de trois ans est conforme à d'autres règlements récemment négociés par Postes Canada avec d'autres syndicats.

John Gordon a signalé que les négociations sont rompues, mais que le syndicat est disposé à retourner à la table n'importe quand si Postes Canada décide d'engager des négociations véritables.

Le président Gordon reconnaît que certains progrès ont été réalisés au cours des derniers jours, mais que la proposition concernant l'invalidité de courte durée demeure tout à fait inacceptable pour l'effectif.

La convention collective conclue entre SEPC-AFPC et Postes Canada est expirée depuis le 31 août 2008. Le syndicat a signifié l'avis de négocier le 1<sup>er</sup> mai 2008 et les négociations ont commencé le 4 juin 2008.

-30-

**Renseignements** : Alain Cossette, Communications, AFPC 613-293-9210

55-301008